

COMPTE-RENDU
Du CONSEIL MUNICIPAL
Du vendredi 3 décembre 2021

L'an deux mille vingt et un et le trois décembre à dix-huit heures trente, les membres du conseil municipal de la commune de CARNAS, se sont réunis dans la salle du foyer communal, sur la convocation qui leur a été adressée par le maire le 29 novembre 2021.

Étaient présents : Joël ROUDIL, Rolland DUBOIS, Bernard LEVY, Virginie STEFFEN, Julie LESUEUR, Frédéric LEDENT (en visio-conférence), Hervé LECLAIR, Anthony MEURICE,

Étaient absents excusés Benoît BOURGEOIS (procuration à Virginie STEFFEN) Pascale DUFOUR

Date de la convocation : 29/11/2021

Secrétaire de séance : Anthony MEURICE

ORDRE DU JOUR : 7 délibérations, 3 décisions modificatives questions diverses

Retrait d'une décision modificative du compte 625 au compte 6532

Demande de Mme STEFFEN Virginie de rectifier le compte-rendu du Conseil municipal du 23 septembre 2021 comme suit :
Rectification « Point sur la campagne de stérilisation des chats 10 chats stérilisés et 15 chatons placés » par « Point sur la campagne de stérilisation des chats 10 chats stérilisés par l'association Chats libres de Calvisson mandatée par la Mairie et 15 chatons placés par une personne bénévole de la Commune »

Le compte-rendu du conseil municipal du 23/09/202, après rectification, a été approuvé à l'unanimité.

1- Délibération pour l'adhésion au contrat groupe d'assurance statutaire cdg30

M. le Maire expose :

Que le centre de gestion a communiqué à la collectivité les résultats de sa consultation concernant le renouvellement de son contrat groupe pour la période du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2025

Que la collectivité adhère à l'actuel contrat groupe proposé par le centre de gestion du Gard

Après en avoir délibéré le conseil Municipal DECIDE :

-D'accepter la proposition suivante : courtier Gras Savoye assureur CNP

-Durée du contrat 4 ans à compter du 1er janvier 2022 dont une première durée ferme de 3 ans reconductible 1 ans

Régime du contrat par capitalisation

Préavis adhésion résiliable chaque année sous réserve de l'observation d'un préavis de 6 mois

-D'autoriser le maire à signer les documents y afférent

Vote : 9 pour (8+1)

2- Délibération convention de délégation de gestion des sinistres liés aux risques statutaires au cdg30

Monsieur le maire expose :

A l'assemblée le projet de délégation de gestion des sinistres liés aux risques statutaires au CDG 30 :

Après en avoir délibéré le Conseil municipal DECIDE :

-De donner délégation au centre de gestion pour assurer la gestion des sinistres liés aux risques statutaires de son personnel, pour lesquels la collectivité a adhéré au contrat cadre d'assurance souscrit par le centre de gestion

-D'autoriser le maire à signer les documents y afférent la convention avec le centre de gestion

Vote : 9 pour (8+1)

3- Délibération pour l'approbation de la convention de concours technique conclue avec la SAFER

M. le Maire expose :

À l'assemblée le projet de convention de concours technique en application des articles L141-5 alinéa 4 et R141-2 du Code Rural et de la Pêche Maritime (CRPM), concernant la communication d'informations relatives au marché foncier local.

La Safer propose à la commune une convention ayant pour objet la surveillance du marché foncier sur son territoire. Un module « veille foncière » permet d'être informé des projets de vente, préemption ou rétrocession du foncier et un module « observatoire » permet d'avoir accès à des indicateurs clés de la dynamique des territoires.

Après en avoir délibéré le conseil Municipal DECIDE :

-D'approuver la convention de concours technique conclue avec la Safer-Occitanie en application de l'article L141-5 du Code Rural

-D'autoriser le maire à signer à l'engagement de la commune et tout document afférent à la conclusion de ce contrat.

Vote : 9 pour (8+1)

4- Décision modificative 2

Un virement de crédits est nécessaire pour alimenter le compte 2131 bâtiment (main courante pour l'Eglise et la Mairie) public Ce mouvement s'effectue à l'intérieur de la section de Fonctionnement du budget général M14 par la diminution du compte 2152 installation de voirie.

Compte	chapitre	Recettes	Dépenses
<u>Installation de voirie 2152</u>			
Bâtiment public 2131			-1210 + 1210

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé, DECIDE :

D'approuver les virements de crédits compte 2152 installations de voirie au compte 2131 bâtiment public.

Vote : 9 pour (8+1)

5- Décision modificative 3

Un virement de crédits est nécessaire pour l'intérieur de la section de Fonctionnement du budget général M14 pour transférer du compte 022 Dépenses imprévues au compte 6531 indemnités des élus.

Compte	chapitre	Recettes	Dépenses
<u>022 Dépenses imprévues</u>			- 1200
6531 indemnités des élus			+ 1200

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé, DECIDE :

D'approuver les virements de crédits compte 022 dépenses imprévues au compte 6531 indemnités des élus.

Vote : 9 pour (8+1)

6- Décision modificative 4

Un virement de crédits est nécessaire pour l'intérieur de la section de Fonctionnement du budget général M14 pour transférer du compte 6554 contribution organisme regroupé au compte 6534 cotisation sec sociale élus.

Compte	chapitre	Recettes	Dépenses
<u>6554 contributions organisme regroupé</u>			- 2000
6534 cotisation sec sociale élus			+ 2000

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé, DECIDE :

D'approuver les virements de crédits compte 6554 contributions organisme regroupé au compte 6534 cotisations sociales des élus pour 2000 euros.

Vote : 9 pour (8+1)

7 Délibération donnant attribution d'une subvention de 400 euros à l'association foyer rural

Vote 9 pour (8+1)

8 Délibération donnant attribution d'une subvention de 400 euros à l'association Accord

Vote 9 pour (8+1)

9 Délibération donnant attribution d'une subvention de 400 euros à l'association Tarabast

Vote 9 pour (8+1)

10 Délibération donnant attribution d'une subvention de 400 euros à l'association de la Chasse

Vote 9 pour (8+1)

Questions diverses :

Discussion sur le projet d'extinction de l'éclairage public présenté par Julie Lesueur

Dans un objectif d'économie d'énergie et de transition énergétique, il est proposé d'éteindre l'éclairage public la nuit entre 1h et 5h du matin. Une communication accompagnée d'une consultation sera engagée le 15 décembre. La période test débutera le 15 janvier 2022 pour une durée de 2 mois.

Point sur les travaux Enedis : continuation des travaux d'enfouissement de la ligne haute tension.

Une fermeture de route est prévue du 10 au 28 janvier 2020 janvier à la sortie de Massargues en direction de Saint Bauzille de Montmel une déviation par Vaquières sera signalée.

Une autre fermeture de route (au niveau de l'ancienne cave coopérative) est prévue lors des vacances scolaires de février une déviation sera mise en place.

Une réflexion est engagée concernant une éventuelle décoration du transformateur installé par la société ENEDIS place des érables.

Le Conseil municipale retient, après proposition de Mme Virginie STEFFEN le devis de la société Euroflex pour équiper la grande salle du foyer de rideaux occultants, et d'une classe de l'école (et réparation pour l'autre classe de ceux mis en place) et demande de devis pour équiper la petite salle du foyer. Installation prévue mois de janvier 2022

La mise en place des décorations de Noël est prévue dans la semaine du 13 décembre

La cérémonie des vœux de la Municipalité est prévue le 29 janvier si les conditions sanitaires le permettent

Le bulletin municipal est en cours de finalisation

Une inscription à la "Nuit de la lecture" a été réalisée par Madame Virginie Steffen

Décoration de Noël seront installées le 12 décembre.

Les employés municipaux ainsi que le premier adjoint ont ramené les sapins de Noël, ils seront installés et décorés très prochainement.

Plus rien étant inscrit à l'ordre du jour, M. le Maire lève la séance à 20h.

A handwritten signature in blue ink is written over a circular official stamp. The stamp contains some illegible text, likely the name of the Mayor and the date. Below the signature, there is a small handwritten mark that looks like a checkmark or the letter 'e'.